

## **Ordre du jour**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 01 OCTOBRE 2018**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **RESSOURCES HUMAINES**

1. Création d'un service commun « Ingénierie des Ressources humaines » – Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer une convention avec les communes de Mont-près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan

### **EAU ET ASSAINISSEMENTS**

1. Budget Eau potable : Créances irrécouvrables / Créances éteintes
2. Budget Assainissement : Créances irrécouvrables / Créances éteintes
3. Décision modificative n°2 du budget Assainissement Collectif: Ajustement du chapitre 014 – Régularisations sur redevances Agence de l'eau
4. Décision modificative n°3 du budget Assainissement Collectif: Ajustement du chapitre 67 – Régularisations sur exercice antérieur.
5. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement – exercice 2017

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

1. Décision modificative n°2 du budget Développement Economique : Remplacement du four de la boulangerie de Saint-Claude-de-Diray

### **EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

#### **CENTRE AQUATIQUE**

1. Bail Emphytéotique Administratif relatif à la construction du nouveau complexe aquatique communautaire : validation de l'avenant n°2 et autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer cet avenant
2. Décision modificative n°2 du budget Centre Aquatique : Ajustement des crédits alloués sur les travaux complémentaires

#### **ECOLE DE MUSIQUE**

1. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer une convention d'occupation partielle de locaux municipaux sur les communes de Maslives, Montlivault, Saint-Dyé-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan pour les activités d'école de musique intercommunale

## **GEMAPI ET HORS GEMAPI**

1. Définition des Compétences « Hors GEMAPI » confiées au Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
2. Désignation des représentants de la Communauté de communes du Grand Chambord au sein du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

## **ORDURES MENAGERES**

1. Exonérations de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2019

## **AUTRES / HORS COMPETENCES**

1. Avenant n°2 à la convention de mandat pour l'aménagement des espaces publics de Fontaines-en-Sologne (modification de l'enveloppe prévisionnelle)
2. Décision modificative n°3 du Budget Général : Avenant n°2 à la convention de mandat pour l'aménagement des espaces publics de Fontaines-en-Sologne (modification de l'enveloppe prévisionnelle)
3. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer une convention de servitudes avec ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages à Mont-près-Chambord